

Évolution de la mise à disposition en ligne de vos Attestations de Conformité visées auprès d'ENEDIS.

CONSUEL a mis en place depuis 2019, une fonctionnalité qui vous permet de mettre à disposition en ligne vos Attestations de Conformité (AC) visées à Enedis afin :

- que l'installation réalisée bénéficie d'une première mise en service plus rapide,
- de faciliter vos démarches grâce à la dématérialisation des AC.

Cette démarche a été simplifiée au 15 septembre 2022.

À compter du 3 avril 2023 :

Cette démarche évolue pour les Attestations de Conformité destinées à une 1ère mise en service de l'installation par Enedis !

Cela concernera principalement vos Attestations de Conformité pour les :

- Bâtiments neufs (locaux d'habitation, tertiaire, ...)
- Installations de production (PV, éolien, ...)
- Installations sans bâtiment : éclairage public, IRVE (bornes de recharge de véhicule électrique).

De quoi s'agit-il ?

A compter du 3 avril 2023, lorsque vous complèterez une Attestation de Conformité destinée à une installation qui devra être mise en service pour la 1^{ère} fois par Enedis, vous devrez obligatoirement renseigner l'Attestation avec, soit la :

- Référence GRD Enedis de la demande raccordement du client
- Référence du Point De Livraison électrique (PRM/PDL).

⇒ La saisie de l'une de ces 2 références sera obligatoire et suffisante.

Quels avantages ?

- ⇒ **Pour vous :** Vous n'aurez plus à avertir Enedis que l'Attestation de Conformité est visée et mise à leur disposition depuis monespaceconsuel.com.
- ⇒ **Pour Enedis :** Enedis pourra simplifier et accélérer les démarches de 1^{ère} mise en service de l'installation pour les clients.
- ⇒ **Pour le client :** Il ne sera plus sollicité pour transmettre l'Attestation de Conformité, et son installation sera mise sous tension dans un délai plus court.

Qu'est ce qui va changer au remplissage de l'Attestation de Conformité (jaune, verte, bleue ou violette) ?

L'Attestation de Conformité que vous remplissez concerne une nouvelle installation qui devra être raccordée au réseau public de distribution pour la 1^{ère} fois :

- Cochez la case : **OUI**
- Si Enedis est le seul GRD de votre commune, **Enedis apparaîtra automatiquement dans la case GRD**



INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du dossier raccordement fournie par le G.R.D. : G.R.D. : ENEDIS

Référence point de livraison ou PRM fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation : Mr. TEST Test

Nom de l'opération ou du programme : TestGRD2023

Bât. Collectif : NON OUI

Adresse N° : 43 Lot : Rue : RUE DU 10 AVRIL

Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale

Complément :

Code postal : 31500 Commune : TOULOUSE

Latitude : 43,610337 Longitude : 1,457951



Indiquer les mêmes nom et adresse de chantier que ceux mentionnés sur la demande de raccordement du client à Enedis.



INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du dossier raccordement fournie par le G.R.D. : G.R.D. : ENEDIS

Référence point de livraison ou PRM fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation : test Hermillon

Nom de l'opération ou du programme : test multiples GRD

Bât. Collectif : NON OUI

Adresse N° : 3 Lot : Rue : RUE SAINT-MARTIN

Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale

Complément :

Code postal : 73300 Commune : HERMILLON

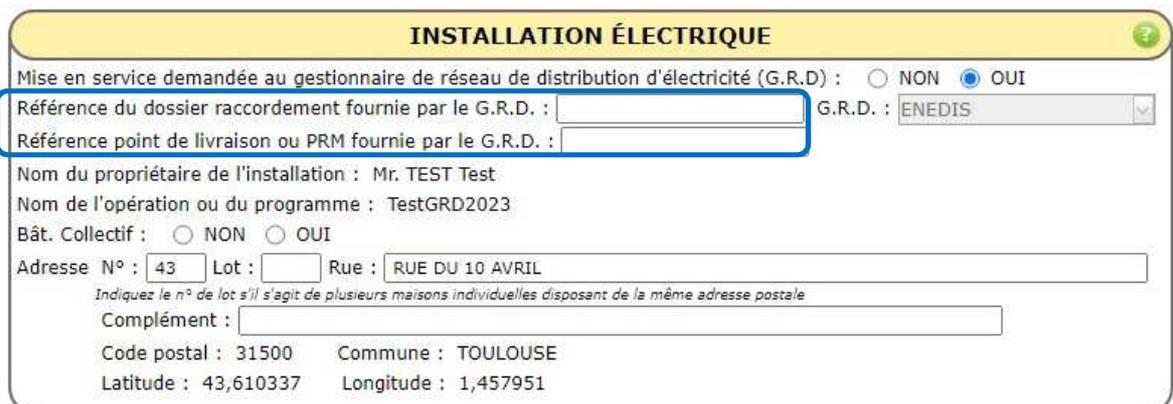
Latitude : 45,299165 Longitude : 6,363736

Nom du GRD dropdown menu:
 ENEDIS
 ARC ENERGIES MAURIDIENNE

- Vous devez obligatoirement renseigner soit la :
 - Référence GRD de la demande raccordement du client
 - Référence du Point De Livraison électrique (PDL/PRM).

Remarque : dans le cas où 2 GRD interviennent sur la commune, vous devrez sélectionner quel est celui qui fera la mise sous tension de cette installation.

⇒ La saisie de l'une de ces 2 références est obligatoire et suffisante.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du dossier raccordement fournie par le G.R.D. : G.R.D. : ENEDIS

Référence point de livraison ou PRM fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation : Mr. TEST Test

Nom de l'opération ou du programme : TestGRD2023

Bât. Collectif : NON OUI

Adresse N° : 43 Lot : Rue : RUE DU 10 AVRIL

Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale

Complément :

Code postal : 31500 Commune : TOULOUSE

Latitude : 43,610337 Longitude : 1,457951

Qu'est ce qui va changer au remplissage de l'Attestation de Conformité Express ?

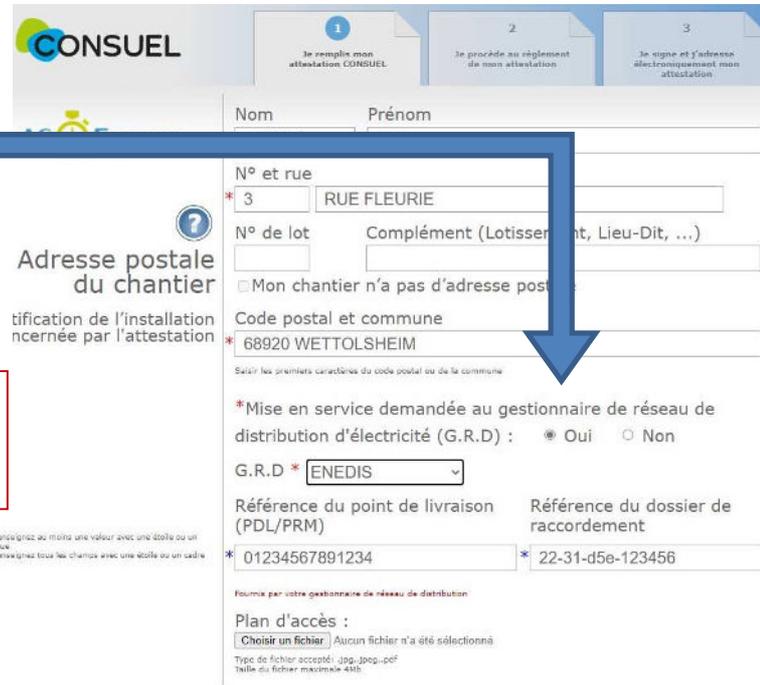
L'AC Express que vous remplissez concerne une nouvelle installation qui devra être raccordée au réseau public de distribution pour la 1ère fois :

Cochez la case : **OUI**

- Si Enedis est le seul GRD de votre commune => **Enedis apparaîtra automatiquement dans la case GRD**



Indiquer les mêmes nom et adresse de chantier que ceux mentionnés sur le dossier de demande de raccordement Enedis.



CONSUEL

1 Je remplis mon attestation CONSUEL

2 Je procède au règlement de mon attestation

3 Je signe et j'adresse électroniquement mon attestation

Nom Prénom

N° et rue * 3 RUE FLEURIE

N° de lot Complément (Lotissement, Lieu-Dit, ...)

Mon chantier n'a pas d'adresse postale

Code postal et commune * 68920 WETTOLSHEIM

Saisir les premiers caractères du code postal ou de la commune

* Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D) : Oui Non

G.R.D * ENEDIS

Référence du point de livraison (PDL/PRM) Référence du dossier de raccordement

* 01234567891234 * 22-31-d5e-123456

Fourni par votre gestionnaire de réseau de distribution

Plan d'accès :
 Aucun fichier n'a été sélectionné
 Type de fichier accepté : jpg, jpeg, pdf
 Taille du fichier maximale : 4Mb

PRECEDENT

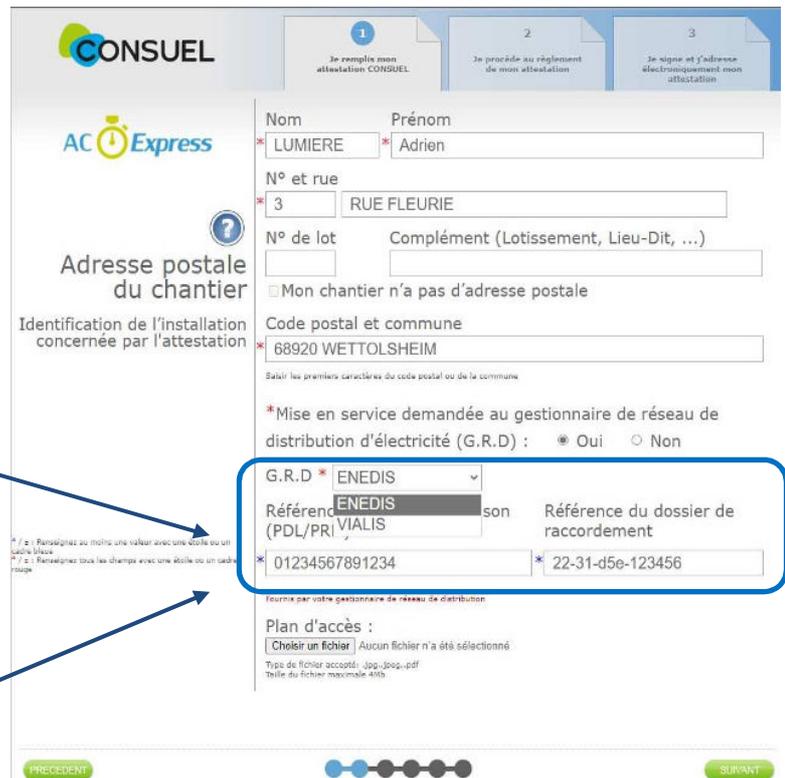
SUIVANT

Vous devez obligatoirement renseigner soit la :

- Référence GRD de la demande de raccordement du client
- Référence du Point De Livraison électrique (PRM/PDL).

⇒ La saisie de l'une de ces 2 références est obligatoire et suffisante.

Remarque : dans le cas où 2 GRD interviennent sur la commune, vous devrez sélectionner quel est celui qui fera la mise sous tension de cette installation.



CONSUEL

1 Je remplis mon attestation CONSUEL

2 Je procède au règlement de mon attestation

3 Je signe et j'adresse électroniquement mon attestation

AC Express

Nom Prénom * LUMIERE * Adrien

N° et rue * 3 RUE FLEURIE

N° de lot Complément (Lotissement, Lieu-Dit, ...)

Mon chantier n'a pas d'adresse postale

Code postal et commune * 68920 WETTOLSHEIM

Saisir les premiers caractères du code postal ou de la commune

* Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D) : Oui Non

G.R.D * ENEDIS

Référence (PDL/PRM) * VIALIS son Référence du dossier de raccordement

* 01234567891234 * 22-31-d5e-123456

Fourni par votre gestionnaire de réseau de distribution

Plan d'accès :
 Aucun fichier n'a été sélectionné
 Type de fichier accepté : jpg, jpeg, pdf
 Taille du fichier maximale : 4Mb

PRECEDENT

SUIVANT

Comment obtenir la référence Enedis de la demande de raccordement, l'adresse du chantier, et la référence du point de livraison ?

Enedis a déployé un nouveau service depuis le 1er novembre 2022 qui facilite, pour vous, la récupération de ces informations :

À réception du devis raccordement signé par le client, Enedis envoie une notification par mail au client comportant ces 3 informations et l'invitant à les transmettre à son installateur électricien.

C'est donc votre client qui doit vous envoyer les références qu'il aura reçues de la part d'Enedis, via ce type de mail :

Titre notif	Enedis - (ref aff.) - Informations utiles pour votre installateur électricien
Contenu	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Nous vous invitons à transmettre ce message à votre installateur électricien car les informations suivantes lui seront nécessaires pour obtenir l'attestation de conformité Consuel de votre installation électrique intérieure :</p> <ul style="list-style-type: none">- référence Enedis de votre demande de raccordement : [XX XXX XXX XXX XXX]- votre Point De Livraison (PRM / PDL) : [XX XXX XXX XXX XXX]- l'adresse de votre projet utilisée par Enedis : [adresse + code postal + commune] <p>Vous remerciant par avance. Votre interlocuteur Enedis</p>



C'est cette adresse qui doit être saisie lors du remplissage de l'Attestation de Conformité.

Mise en place d'un contrôle des références saisies :

Notre système va effectuer un contrôle du bon format des références saisies, c'est-à-dire du bon nombre de caractères, de la bonne position des lettres et des chiffres afin de limiter autant que possible les erreurs.

Toutefois si la référence que vous avez saisie respecte le bon format mais qu'elle est erronée, le système ne pourra le détecter et cela ralentira le processus puisque Enedis sera obligé de vous solliciter, ou le client, pour récupérer l'Attestation de Conformité visée.

- ⇒ Nous attirons donc votre attention : **veillez à la bonne saisie de cette référence.**
- ⇒ Nous vous encourageons à **utiliser le « copier - coller » depuis le mail envoyé par Enedis** (voir étape précédente).

Adresse de chantier et adaptation de la géolocalisation



Pour vos chantiers, après la saisie de l'adresse de votre projet, pensez à vérifier la géolocalisation sur monespaceconsuel et n'hésitez pas à la modifier.

Cela n'aura pas d'impact sur le service de « mise à disposition » de vos Attestations vers Enedis.

Cette géolocalisation est particulièrement utile pour localiser les chantiers dans des zones nouvelles pour lesquelles la carte n'est pas à jour et l'adressage n'est pas encore défini.

Nom du chantier	Chantier *	Test geoloc
Propriétaire	N° d'affaire	
	Civilité	
	Nom *	consuel
	Prénom	
Adresse postale du chantier	N° et rue *	76 ROUTE DE LA DEMI LUNE
	Complément (Lotissement, Lieu-Dit, ...)	
	<input type="checkbox"/> Mon chantier n'a pas d'adresse postale.	
	Code postal et commune	92800 PUTEAUX

Localisation de l'entrée du chantier
Positionner sur la carte l'entrée du chantier *

Latitude : 48.8935255
Longitude : 2.23672921

VALIDER LA GEOLOCALISATION

Exemple : Saisie adresse + résultat géolocalisation :

Nom du chantier	Chantier *	Test geoloc
Propriétaire	N° d'affaire	
	Civilité	
	Nom *	consuel
	Prénom	
Adresse postale du chantier	N° et rue *	76 ROUTE DE LA DEMI LUNE
	Complément (Lotissement, Lieu-Dit, ...)	
	<input type="checkbox"/> Mon chantier n'a pas d'adresse postale.	
	Code postal et commune	92800 PUTEAUX

Localisation de l'entrée du chantier
Positionner sur la carte l'entrée du chantier *

Latitude : 48.8935558
Longitude : 2.23770354

VALIDER LA GEOLOCALISATION

L'adresse est identique, mais la punaise 📍 peut être déplacée pour une meilleure géolocalisation de vos chantiers.

Que se passe-t-il quand l'Attestation de Conformité est visée par nos services ?

Quand vous recevrez la notification que votre Attestation de Conformité est visée, vous devrez la mettre à disposition en ligne pour Enedis depuis monespaceconsuel.com :

Sélectionnez les AC visées à mettre à disposition d'Enedis :

Dans la rubrique *Mes AC Visées*, sélectionnez *Consulter les attestations de conformité visées* :



À partir de cet écran, sélectionnez le dossier relatif à l'AC/les AC visée(s) que vous souhaitez rendre consultable(s) par Enedis en appuyant sur le bouton « GRD ».



The screenshot shows the 'Gérer mes attestations visées' page. A search bar is at the top. Below it, there are tabs for 'Mes dossiers CONSUEL' and 'Dossiers de mes installateurs'. A table lists one dossier with the following details:

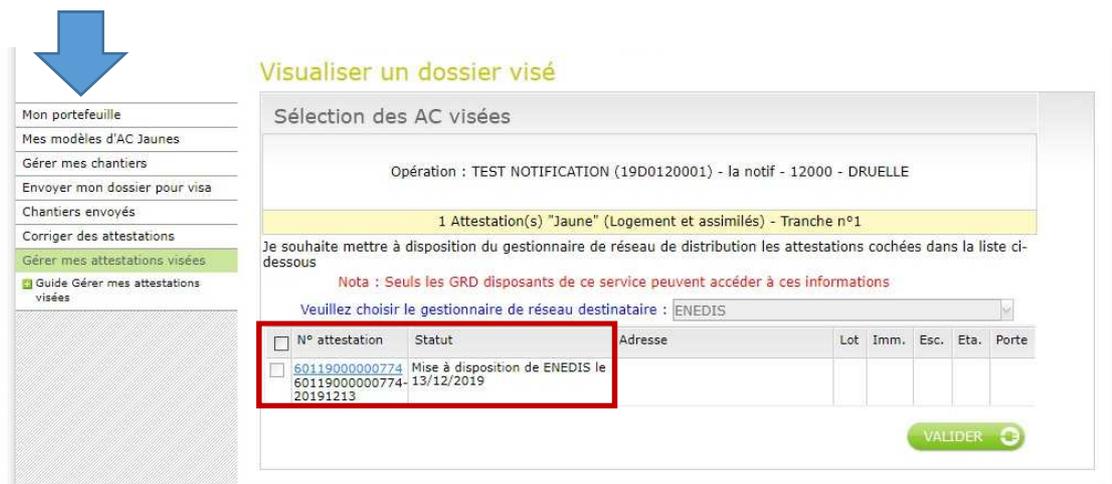
<input type="checkbox"/>	Ref. (s)	Nom	Tranche	Ville	Adresse	Nb AC	Relocation	Outils
<input type="checkbox"/>	19D0120001-1	TEST NOTIFICATION		DRUELLE	la notif	1	Non	

A blue arrow points from the text above to the 'GRD' button in the table. A red box highlights the 'GRD' button.

Zoom :



Après avoir sélectionné le dossier, vous arrivez à l'écran ci-dessous :




1. Sélectionnez, dans la liste au-dessous, l'AC/les AC visée(s) que vous souhaitez mettre à disposition en ligne à Enedis.

Vous pouvez choisir toutes les AC présentes dans cette liste ou seulement une partie d'entre elles.

2. Validez vos choix

Après avoir effectué ces actions et validé vos choix, ce message apparaît à l'écran :



- ⇒ **Et vous n'aurez plus à informer Enedis que l'Attestation de Conformité ou plusieurs Attestations visées sont à leur disposition. Le circuit est plus fluide et plus rapide.**

Aujourd'hui, ce service est utilisé uniquement par Enedis mais il le sera également prochainement par d'autres GRD.

A noter : une fois cette démarche effectuée, vous pourrez toujours consulter, télécharger et imprimer l'AC/les AC visées mises à disposition d'Enedis en appuyant sur le bouton « imprimer » :



En synthèse, cette évolution permet de :

- poursuivre la simplification des démarches sur monespaceconsuel.com
- éviter aux installateurs de devoir informer le GRD que l'AC est mise à disposition sur le site CONSUEL
- développer la gestion dématérialisée des AC pour Enedis, et bientôt les autres GRD
- simplifier et accélérer les démarches de mise en service pour les clients

⇒ Une nouvelle collecte pour un bénéfice collectif !

